REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT: DEPARTEMENT DE LA MEUSE (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE DEPARTEMENT DE LA MEUSE

Numéro SIRET: 22550001600392

POSTE COMPTABLE: PAIERIE DEPARTEMENTALE MEUSE

M. 57

Compte financier unique Voté par nature

BUDGET: BUDGET ANNEXE MINEURS NON ACCOMPAGNES (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble 5 B2 - Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 6 7 B3.1 - Liste des organismes de regroupement B3.2 - Liste des établissements publics créés 8 B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 9 C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses 10 C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes 11 D - Bilan synthétique 12 E - Compte de résultat synthétique 13 F - Taux des contributions et produits afférents Sans Objet II - Exécution budgétaire A - Modalités de vote du budget 15 Vue d'ensemble A1.1 - Dépenses d'investissement 16 A1.2 - Recettes d'investissement 17 A2.1 - Dépenses de fonctionnement 18 A2.2 - Recettes de fonctionnement 19 Vue détaillée B1 - Dépenses d'investissement 20 B2 - Recettes d'investissement 22 C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 24 D1 - Dépenses de fonctionnement 25 D2 - Recettes de fonctionnement 29 III - Etats financiers A - Bilan 31 B - Compte de résultat 35 C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables) 38 IV - Etats annexés A - Présentation croisée et agrégée A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble 39 A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble 41 A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet B - Etats annexés patrimoniaux B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux Sans Objet B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement Sans Objet B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Sans Objet B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet B3.1 - Etat des provisions constituées 43 B4 - Etat des charges transférées Sans Objet B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers Sans Objet B6 - Prêts Sans Objet B7.1 - Etat des emprunts garantis Sans Objet B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis Sans Objet B8.1.1 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions Sans Objet Sans Objet B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail B8.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet B8.4 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B8.5 - Etat des engagements reçus Sans Objet B9 - Etat du personnel B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier Sans Objet B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

DEPARTEMENT DE LA MEUSE - BUDGET ANNEXE MINEURS NON ACCOMPAGNES - CFU - 2023

B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Etats annexés budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	47
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	48
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	50
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D7 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D8 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D10 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D11.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D11.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
E - État des Contrôles du Compte Financier	
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	51

<u>Préciser</u>, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)		
	Collectivité	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		

	Ratios de niveau	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2)	
5	DGF / population	
	Ratios de structure et d'analyse financière	Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	
9	Taux d'épargne nette ((Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3)	

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1 er janvier N.

⁽³⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
	Prévision budgétaire totale	А	3 000,00	5 975 938,73	5 978 938,73
Recettes	Recettes réalisées (1)	В	0,00	5 463 572,93	5 463 572,93
	Restes à réaliser	С	0,00	0,00	0,00
	Autorisation budgétaire totale	D	3 000,00	5 975 938,73	5 978 938,73
Dépenses	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	5 463 572,93	5 463 572,93
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	0,00	0,00	0,00
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	Н	0,00	0,00	0,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	0,00	0,00	0,00
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre



Section de fonctionnement	Montant
ASolde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	0,00
BRésultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	0,00
CRésultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	0,00
Section d'investissement	
DSolde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	0,00
ERésultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	0,00
FSolde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	0,00
GSolde des restes à réaliser d'investissement N (b)	0,00
HSolde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	0,00

⁽a) en cas de déficit reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation

⁽b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITÈ	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité	TVA
				(SPIC/SPA)	(oui / non)

⁽¹⁾ Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de	Date de	N° SIRET	Nature de	TVA
		création	délibération		l'activité	(oui / non)
					(SPIC/SPA)	

⁽¹⁾ Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INV	/ESTISSEMENT - TOTAL	(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE F	ONCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INV	/ESTISSEMENT - TOTAL	(III) 0,00	
018	RSA	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	
13	Subventions d'investissement (reçues)	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	
SECTION DE F	ONCTIONNEMENT - TOTAL	(IV) 0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	
016	APA	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	
76	Produits financiers	0,00	
77	Produits spécifiques	0,00	

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	ı
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	
Autres immobilisations incorporelles		Réserves	
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	
Terrains		Résultat de l'exercice	
Constructions		Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie		TOTAL FONDS PROPRES (I)	
Réseaux divers		PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	23,52
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	,
Autres		Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	
Immobilisations financières (nettes)		TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	779,58
Stocks		Autres dettes non financières	36,19
Créances	836,85		30,19
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	815,76
Trésorerie	2,44		813,76
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	839,29		
Comptes de régularisation (III)		TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	839,29
Écarts de conversion actif (IV)		Comptes de régularisation (III)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	839,29		
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	839,29

^[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	Е

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations	231,75	180,26
Compensations, autres attributions et autres participations	82,48	72,87
Dons et legs		
Impôts et taxes		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	67,03	41,58
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion	5 076,88	4 611,34
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		0,67
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	5 458,15	4 906,71
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	227,77	181,02
Charges de personnel	435,81	436,25
Indemnités des élus (et membres du CESR)		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	3,08	
Impôts et taxes	5,21	4,93
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	6,81	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	678,68	622,20

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	4 779,47	4 284,52
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	4 779,47	4 284,52
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - III - III)		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		

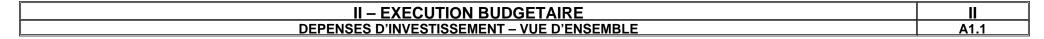
II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	Α

- I L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II —En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont budgétaires (4).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...



Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des d	lépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des d	épenses financières	3 000,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des d	épenses réelles d'investissement	3 000,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des d	Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00
Total des d	Total des dépenses d'investissement de l'exercice		0,00	0,00	0,00
001 Solde	d'exécution négatif reporté	0,00			
Total des d	épenses de la section d'investissement	3 000,00	0,00		0,00

⁽¹⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽²⁾ Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽³⁾ Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ DI 040 = RF 042

⁽⁵⁾ DI 041 = RI 041



Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des red	 cettes réelles d'investissement	3 000,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		3 000,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'	001 Solde d'exécution positif reporté				
Total des red	cettes de la section d'investissement	3 000,00	0,00		0,00

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽²⁾ Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽³⁾ Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

⁽⁴⁾ DI 040 = RF 042

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁷⁾ DI 041 = RI 041



Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	186 321,99	133 745,47	37 416,67	171 162,14	91,86	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	532 938,40	503 051,36	0,00	503 051,36	94,39	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	5 244 865,34	4 764 456,77	15 009,66	4 779 466,43	91,13	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des services	dépenses de gestion des	5 964 125,73	5 401 253,60	52 426,33	5 453 679,93	91,44	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	5 000,00	3 080,00	0,00	3 080,00	61,60	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	6 813,00	6 813,00	0,00	6 813,00	100,00	0,00
Total des	dépenses réelles et mixtes	5 975 938,73	5 411 146,60	52 426,33	5 463 572,93	91,43	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des fonctionn	dépenses d'ordre de ement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des de l'exerc	dépenses de fonctionnement ice	5 975 938,73	5 411 146,60	52 426,33	5 463 572,93	91,43	0,00
002 Défici N-1	t de fonctionnement reporté de	0,00					
Total des	s dépenses de la section de ement	5 975 938,73	5 411 146,60	52 426,33	5 463 572,93		0,00

⁽¹⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽²⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽³⁾ DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043



Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	2 500,00	5 423,84	0,00	5 423,84	216,95	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	43 000,00	67 034,83	0,00	67 034,83	155,89	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	200 000,00	236 584,46	77 650,00	314 234,46	157,12	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 729 938,73	5 076 537,16	0,00	5 076 537,16	88,60	0,00
Total des	Total des recettes de gestion des services		5 385 580,29	77 650,00	5 463 230,29	91,43	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	500,00	342,64	0,00	342,64	68,53	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	recettes réelles et mixtes	5 975 938,73	5 385 922,93	77 650,00	5 463 572,93	91,43	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	recettes d'ordre (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		5 975 938,73	5 385 922,93	77 650,00	5 463 572,93	91,43	0,00
002 Excéd	dent de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
Total des recettes de la section de fonctionnement		5 975 938,73	5 385 922,93	77 650,00	5 463 572,93		0,00

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽²⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽³⁾ RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
Total des dépenses d'équipement						
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	3 000,00				3 000,00
Total des dépenses financières		3 000,00				3 000,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		3 000,00				3 000,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections					
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre en investissement						
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		3 000,00				3 000,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des dépenses de la section d'investissement		3 000,00				3 000,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	3 000,00				3 000,00
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		3 000,00				3 000,00
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement					
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections					
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre en investissement						
Total des recettes d'investissement de l'exercice		3 000,00				3 000,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		
Recettes d'investissement - Vue détaillée		

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de la section d'investissement		3 000,00				3 000,00

DEPARTEMENT DE LA MEUSE - BUDGET ANNEXE MINEURS NON ACCOMPAGNES - CFU - 2023

II – EXECUTION BUDGETAIRE	ll l
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	<u>C</u> 1

Cet état ne contient pas d'information.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
60611	Eau et assainissement		2 002,48	376,89	1 625,59	
60612	Énergie - Électricité		4 747,65	166,59	4 581,06	
60623	Alimentation		1 475,66		1 475,66	
60631	Fournitures d'entretien		945,41		945,41	
60632	Fournitures de petit équipement		4 153,23		4 153,23	
60636	Habillement et Vêtements de travail		12 004,41		12 004,41	
6064	Fournitures administratives		1 897,82		1 897,82	
60668	Autres produits pharmaceutiques		273,16		273,16	
6067	Fournitures scolaires		4 279,03		4 279,03	
6132	Locations immobilières		14 085,84	7 959,90	6 125,94	
61358	Autres		18 478,26		18 478,26	
614	Charges locatives et de copropriété		1 680,00		1 680,00	
615221	Bâtiments publics		384,81		384,81	
6182	Documentation générale et technique		2 257,21		2 257,21	
6184	Versements à des organismes de formation		4 875,00		4 875,00	
6188	Autres frais divers		569,23		569,23	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs		22,00		22,00	
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux		1 425,00		1 425,00	
62268	Autres honoraires, conseils		1 047,00		1 047,00	
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité		2 483,47		2 483,47	
6247	Transports collectifs du personnel		12,50		12,50	
6251	Voyages, déplacements et missions		2 199,01		2 199,01	
6283	Frais de nettoyage des locaux		9 208,56		9 208,56	
62871	A la collectivité de rattachement 4		89 158,78		89 158,78	
total chapitre 011	Charges à caractère général	186 321,99	179 665,52	8 503,38	171 162,14	15 159,85

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement		55 811,12		55 811,12	
6218	Autre personnel extérieur		793,80		793,80	
6331	Versement mobilité		1 490,07		1 490,07	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		1 241,68		1 241,68	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale		2 475,91		2 475,91	
64111	Rémunération principale		132 538,04		132 538,04	
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		1 711,34		1 711,34	
64113	NBI		1 687,70		1 687,70	
64118	Autres indemnités.		40 875,16		40 875,16	
64131	Rémunérations		83 136,90		83 136,90	
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		537,88		537,88	
64138	Primes et autres indemnités		30 126,89		30 126,89	
6417	Rémunérations des apprentis		32 721,25		32 721,25	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		54 107,94		54 107,94	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		48 573,18		48 573,18	
6455	Cotisations pour assurance du personnel		1 902,50		1 902,50	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.		1 041,00		1 041,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie		851,50		851,50	
6488	Autres		11 427,50		11 427,50	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	532 938,40	503 051,36		503 051,36	29 887,04
total chapitre 014	Atténuations de produits					
total chapitre 016	АРА					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
65111	Famille et enfance		35 406,21		35 406,21	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
65211	Frais de scolarité		2 693,59		2 693,59	
652411	Foyers de l'enfance, centres et hôtels maternels		1 013 098,34		1 013 098,34	
652412	Maisons d'enfants à caractère social		271 207,05		271 207,05	
652414	Foyers de jeunes travailleurs		14 515,84		14 515,84	
652416	Services d'aide éducative en milieu ouvert et à domicile		13 836,06		13 836,06	
652418	Autres		3 420 958,15		3 420 958,15	
65748	Autres personnes de droit privé		7 750,00		7 750,00	
65888	Autres		1,19		1,19	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	5 244 865,34	4 779 466,43		4 779 466,43	465 398,91
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
Total des dépenses de gestion des services		5 964 125,73	5 462 183,31	8 503,38	5 453 679,93	510 445,80
total chapitre 66	Charges financières					
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		3 080,00		3 080,00	
total chapitre 67	Charges spécifiques	5 000,00	3 080,00		3 080,00	1 920,00
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement		6 813,00		6 813,00	
total chapitre 68	Dotations aux provisions	6 813,00	6 813,00		6 813,00	
Total des dépenses réelles et mixtes		5 975 938,73	5 472 076,31	8 503,38	5 463 572,93	512 365,80
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement					
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement						

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		5 975 938,73	5 472 076,31	8 503,38	5 463 572,93	512 365,80
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des dépenses de la section de fonctionnement		5 975 938,73	5 472 076,31	8 503,38	5 463 572,93	512 365,80

⁽¹⁾ Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		5 423,84		5 423,84	
total chapitre 013	Atténuations de charges	2 500,00	5 423,84		5 423,84	-2 923,84
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
70872	par les budgets annexes et les régies		67 034,83		67 034,83	
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	43 000,00	67 034,83		67 034,83	-24 034,83
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)					
total chapitre 731	Fiscalité locale					
74718	Autres		315 361,78	83 611,78	231 750,00	
74888	Autres		82 484,46		82 484,46	
total chapitre 74	Dotations et participations	200 000,00	397 846,24	83 611,78	314 234,46	-114 234,46
7511	Recouvrements sur départements et autres collectivités publiques		18 851,47		18 851,47	
7512	Recouvrements sur Sécurité Sociale et organismes mutualistes		73,16		73,16	
75822	Prise en charge du déficit du budget annexe à caractère administratif par le budget principal		5 052 874,33		5 052 874,33	
75888	Autres		4 738,20		4 738,20	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	5 729 938,73	5 076 537,16		5 076 537,16	653 401,57
Total des recettes de gestion des services		5 975 438,73	5 546 842,07	83 611,78	5 463 230,29	512 208,44
total chapitre 76	Produits financiers					
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale		342,64		342,64	
total chapitre 77	Produits spécifiques	500,00	342,64		342,64	157,36
total chapitre 78	Reprises sur provisions					

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes réelles et mixtes		5 975 938,73	5 547 184,71	83 611,78	5 463 572,93	512 365,80
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		5 975 938,73	5 547 184,71	83 611,78	5 463 572,93	512 365,80
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des recettes de la section de fonctionnement		5 975 938,73	5 547 184,71	83 611,78	5 463 572,93	512 365,80

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	Α

		Exercice N			Exercice N-1	
ACTIF	Note	BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET	
ACTIF IMMOBILISÉ						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Subventions d'investissement versées						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Réseaux et installations de voirie						
Réseaux divers						
Installations techniques, agencements et matériel						
Immobilisations mises en concessions ou affermées						
Autres						
Immobilisations corporelles en cours						
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)						
ACTIF CIRCULANT						
STOCKS						
CRÉANCES						
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		90 892,76		90 892,76	68 299,00	
Créances sur les redevables et comptes rattachés					171,00	
Avances et acomptes versés par la collectivité						
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers						
Créances sur budgets annexes		745 439,02		745 439,02	978 603,64	
Créances sur les autres débiteurs		513,58		513,58	180,00	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE						

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	Α

		Exercice N			Exercice N-1
ACTIF	Note	BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		836 845,36		836 845,36	1 047 253,64
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		2 440,00		2 440,00	2 440,00
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		2 440,00		2 440,00	2 440,00
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		839 285,36		839 285,36	1 049 693,64

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	Α

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations			
Fonds globalisés			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable			
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS			
RÉSERVES			
REPORT A NOUVEAU			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)			
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES		23 521,00	16 708,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		23 521,00	16 708,00
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)			
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		779 576,27	1 032 231,96
Dettes fiscales et sociales		36 161,59	
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	Α

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières		26,50	753,68
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		815 764,36	1 032 985,64
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		839 285,36	1 049 693,64
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)			
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		839 285,36	1 049 693,64

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	В

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état				
Participations		231 750,00	180 260,00	51 490,00
Compensations, autres attributions et autres participations		82 484,46	72 866,40	9 618,06
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		67 034,83	41 578,04	25 456,79
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		5 076 879,80	4 611 335,31	465 544,49
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges			674,00	-674,00
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		5 458 149,09	4 906 713,75	551 435,34
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		227 767,06	181 016,01	46 751,05
Charges de personnel		435 814,94	436 246,56	-431,62
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		329 338,82	331 850,79	-2 511,97
Dont charges sociales		106 476,12	104 395,77	2 080,35
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		3 081,19	1,48	3 079,71
Impôts et taxes		5 207,66	4 934,35	273,31
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		6 813,00		6 813,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	В

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		678 683,85	622 198,40	56 485,45
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		4 779 465,24	4 284 515,35	494 949,89
Dont ménages		4 771 715,24	4 276 765,35	494 949,89
Dont personnes morales de droit privé		7 750,00	7 750,00	
Dont collectivités territoriales				
Dont autres organismes publics				
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		4 779 465,24	4 284 515,35	494 949,89
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - III - III)				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)				
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)				
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)				

01307 - MNA-MEUSE Exercice 2023

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	В

III – ÉTATS FINANCIERS	III
ANNEXE	C

L'annexe est une pièce jointe au Compte financier unique pour les collectivités expérimentant la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.



Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A 1

Chapitre		5	6	7	8	9	
nature	Libellé	Aménagement des	Action économique	Environnement	Transports	Fonction en réserve	TOTAL
	<u> </u> DEPENSES	territoires et habitat 0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	6 813,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 456 759,93	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 162,14	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	503 051,36	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 779 466,43	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 080,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	6 813,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 463 572,93	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 423,84	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 034,83	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	314 234,46	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 076 537,16	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	342,64	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 463 572,93
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		171 162,14
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		503 051,36
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 779 466,43
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 080,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 813,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 463 572,93
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 423,84
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		67 034,83
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		314 234,46
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 076 537,16
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		342,64
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
	PROVISIONS SE	MI-BUDGETAIRES (2)			<u> </u>
Provisions pour risques et charges (3)		16 708,00	6 813,00	0,00	23 521,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		16 708,00	6 813,00	0,00	23 521,00
COMPTE EPARGNE TEMPS	27/05/2021	16 708,00	6 813,00	0,00	23 521,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		16 708,00	6 813,00	0,00	23 521,00
	PROVISIONS	BUDGETAIRES (2)			
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00

DEPARTEMENT DE LA MEUSE - BUDGET ANNEXE MINEURS NON ACCOMPAGNES - CFU - 2023

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
TOTAL PROVISIONS		16 708,00	6 813,00	0,00	23 521,00

⁽¹⁾ Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

⁽³⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	В9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМЯ	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	_	S POURVUS SUR	
. ,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année co

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT		
	(1)	(2)	Indice (8) Euros		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00			
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
TOTAL GENERAL				0,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM · Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
 - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - -1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES	A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	0,00	1 0,00
16 Emprunts et dettes	assimilées (A)	00,0	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts	à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses au	Solde d'exécution	TOTAL	
	I	31/12	D001 de l'exercice précédent (N-1)	II	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations		
RECETTES (RESS	OURCES PROPRES) = a + b	3 000,00	III 0,00		
Ressources propre	es externes de l'année (a)	3 000,00	0,00		
10221	TLE	0,00	0,00		
10222	FCTVA	0,00	0,00		
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00		
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00		
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00		
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00		
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00		
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00		
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
2743	Prêts au personnel	3 000,00	0,00		
Ressources propre	es internes de l'année (b) (3)	0,00	0,00		
15	Provisions pour risques et charges				
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
28	Amortissement des immobilisations				
29	Dépréciations des immobilisations				
31	Matières premières (et fournitures) (4)				
33	En-cours de production de biens (4)				
35	Stocks de produits (4)				
39	Dépréciation des stocks et en-cours				
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices				
49	Dépréciation des comptes de tiers				
59	Dépréciation des comptes financiers				
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00		
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00		

DEPARTEMENT DE LA MEUSE - BUDGET ANNEXE MINEURS NON ACCOMPAGNES - CFU - 2023

	Opérations de l'exercice	Restes à réaliser en recettes	Solde d'exécution	Affectation	TOTAL
	<u> </u>	au 31/12	R001 de l'exercice précédent	R1068 de l'exercice précédent	IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	 	0,00
Ressources propres disponibles	IV	0,00
Solde	V = IV - II (5)	0,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTOF	RISATION D'ENGAGEMENT *	Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
D MNACONFIES 2023/1 D MNACONFIES 2019/1	AE 23_27_TRANSP TAXI AE ACCUEIL BENEVOLE MNA 2019_2020	011	100 000,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			100 000,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

^{*} Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

⁽⁶⁾ Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

⁽²⁾ Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

01307 - MNA-MEUSE Exercice 2023

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Date d'édition : 29/02/2024

Comptable(s) Ayant exercé au cours de la gestion

M PATRICK SIMONET du 01/01/2023 au 29/02/2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations:

GROEN Karine (1018151392-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A DDFiP DE LA MEUSE, le 11/03/2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

SIMONET Patrick (1013553493-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 20/06/2024 par l'organe délibérant.

DUMONT JEROME (jdumont42-xt), Président du Conseil Départemental

A BAR LE DUC, le 27/06/2024

A MEUSE, le 12/03/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	139 495 969,33	79 459 128,34	210 342,92	59 826 498,07
RECETTES	139 495 969,33	82 736 135,88	20 310 000,00	36 449 833,45
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	277 641 562,17	249 086 741,41	0,00	28 554 820,76
RECETTES	277 641 562,17	260 707 155,94	0,00	16 934 406,23

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET BA PARC DEPARTEMENT/ N°SIRET : 22550001600368					
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	3 061 048,58	1 897 431,66	0,00	1 163 616,92	
RECETTES	3 061 048,58	2 082 252,85	0,00	978 795,73	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	8 356 006,05	7 225 773,44	0,00	1 130 232,61	
RECETTES	8 356 006,05	7 323 773,28	0,00	1 032 232,77	

BUDGET BUDGET ANNEXE FONDS AIDE/ N°SIRET : 22550001600376				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	251 257,02	22 099,58	0,00	229 157,44
RECETTES	251 257,02	27 045,61	0,00	224 211,41
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 433 624,40	619 861,73	0,00	1 813 762,67
RECETTES	2 433 624,40	811 267,22	0,00	1 622 357,18

BUDGET BUDGET ANNEXE DISPOSITIF MAIA/ N°SIRET : 22550001600400				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi

BUDGET BUDGET ANNEXE DISPOSITIF MAIA/ N°SIRET : 22550001600400					
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	

BUDGET BUDGET ANNEXE MINEURS NON ACCOMPAGNES/ N°SIRET : 22550001600392				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
RECETTES	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 975 938,73	5 359 355,71	0,00	616 583,02
RECETTES	5 975 938,73	333 048,60	0,00	5 642 890,13

BUDGET Structure d?Accueil des Mineurs Non Accompagnés en Évaluation/ N°SIRET : 22550001600418				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 049 275,94	832 147,51	0,00	217 128,43
RECETTES	1 049 275,94	988 131,21	0,00	61 144,73

BUDGET E MEUSE SANTE/ N°SIRET : 22550001600426				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
RECETTES	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 427 953,62	2 934 207,51	0,00	1 493 746,11
RECETTES	4 428 738,62	1 085 850,15	0,00	3 342 888,47

BUDGET BA VENTE DE CHALEUR/ N°SIRET : 22550001600434					
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	977 035,65	927 165,61	0,00	49 870,04	
RECETTES	977 035,65	535 023,88	432 000,00	10 011,77	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	41 650,00	24 193,83	0,00	17 456,17	
RECETTES	41 650,00	0,00	0,00	41 650,00	

BUDGET FONDS COMMUN S.HEBERGEMENT/ N°SIRET :								
SECTION	Prévisions Réalisations – mandats ou titres (1) Restes à réaliser au 31/12		Crédits sans emploi					
INVESTISSEMENT								
DEPENSES	0,00	78 803,04	0,00	-78 803,04				
RECETTES	0,00	50 658,06	0,00	-50 658,06				
FONCTIONNEMENT								
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00				
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00				

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	143 789 810,58	82 384 628,23	210 342,92	61 194 839,43
RECETTES	143 789 810,58	85 431 116,28	20 742 000,00	37 616 694,30
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	299 926 010,91	266 082 281,14	0,00	33 843 729,77
RECETTES	299 926 795,91	271 249 226,40	0,00	28 677 569,51

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	143 789 810,58	82 384 628,23	210 342,92	61 194 839,43	
RECETTES	143 789 810,58	85 431 116,28	20 742 000,00	37 616 694,30	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	299 926 010,91	266 082 281,14	0,00	33 843 729,77	
RECETTES	299 926 795,91	271 249 226,40	0,00	28 677 569,51	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	443 715 821,49	348 466 909,37	210 342,92	95 038 569,20	
TOTAL GENERAL DES RECETTES	443 716 606,49	356 680 342,68	20 742 000,00	66 294 263,81	

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМ	PLOIS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
()		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
attaché territorial FILIERE TECHNIQUE (c)	A	1,00 0,00	0,00 0,00	1,00 0,00	1,00 0,00	0,00 0,00	1,00 0,00
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	0,00	5,00	2,00	3,00	5,00
assistant socio-éd cl except assistant socio-éducatif conseiller socio-éducatif	A A A	1,00 3,00 1,00	0,00 0,00 0,00	1,00 3,00 1,00	1,00 1,00 0,00	0,00 2,00 1,00	1,00 3,00 1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
psychologue FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)	A	1,00 0,00	0,00 0,00	1,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
animateur principal 2e cl FILIERE POLICE (j)	В	1,00 0,00	0,00 0,00	1,00 0,00	0,00 0,00	1,00	1,00 0,00
W .			, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	· · · · · ·		0,00	,
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		8,00	0,00	8,00	3,00	4,00	7,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT		
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00			
animateur principal 2e cl	В	ANIM	401	0,00	3-2	CDD	
assistant socio-éducatif	Α	S	461	0,00	3-3-2°	CDD	
assistant socio-éducatif	Α	S	478	0,00	3-3-2°	CDD	
conseiller socio-éducatif	A	S	444	0,00	3-2	CDD	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
animateur principal 2e cl	В	ANIM	401	0,00	3-a°	CDD	
TOTAL GENERAL				0,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation. PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est intérieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est intérieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi nº 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.